

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt et un, le treize février à neuf heures trente.

Suite à la crise sanitaire du CORONAVIRUS Covid-19 et en vue de respecter les règles de distanciation, le Conseil Municipal s'est réuni à l'espace culturel situé boulevard Marcel WACHEUX à Barlin, sous la Présidence de Monsieur Julien DAGBERT, Maire, en suite de convocation en date du 05 février 2021 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie. En vertu de l'article 6 alinéa II, le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos et les débats ont été diffusés en direct sur le facebook de la ville de Barlin.

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de DZIERWA Martine (procuration à J. DAGBERT), WILLEMAND Isabelle (procuration à A. DUFRENNE), PLACE Marie (procuration à E. MARIN), VOISIN Grégory (procuration à B. SASIELA), DUCATEL Pierrette (procuration à B. LEFRANC), LEROY Alain et RICART Patricia.

Madame Karine VANDENBUSSCHE est élue secrétaire de séance.

Objet : 2021-02/8 Avis du
Conseil Municipal sur la
démolition du 1 rue Victor
Hugo à Barlin appartenant à
Maisons et Cités

Suite à la demande de permis de démolir du 1 rue Victor Hugo déposée le 27 novembre 2020 par Maisons et Cités et accordée le 18 décembre 2020,

Monsieur le Maire explique que l'Assemblée doit émettre un avis sur le projet de démolition qui sera transmis à la DDTM.

Ce logement est non occupé depuis plusieurs années et n'a jamais fait l'objet de rénovation.

Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable,

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

Donne un avis favorable au projet de démolition du 1 rue Victor Hugo.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

J. DAGBERT



REÇU LE 17 FEV. 2021

Le Maire certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire de cet acte
(application de l'article L2131-1 du CGCT).

Le 16 février 2021

Le Maire,
J. DAGBERT

